



La présente convention a pour objet de permettre à Géo Vendée de publier les données ouvertes de La Commune sur leur portail «OPEN DATA VENDÉE».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :  
**d'approuver** la conclusion de la convention tripartite, entre la communauté de commune Sud Vendée Littoral, la commune et Géo Vendée, pour la publication des bases adresses communales en Open Data sur le portail Open Data de Géo Vendée.

**d'autoriser** Monsieur le Maire ou à défaut, son représentant, à signer cette convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

oooooooo

∞

#### QUESTIONS DIVERSES

∞

##### ↓ TOTEM et panneau de la salle de la Doulaye :

Après un vote à 11 voix pour 1 contre (et 2 abstentions), le conseil municipal a accepté l'idée de mettre en place un totem sur la rue de l'Océan pour indiquer l'emplacement de la salle de la Doulaye. Un nouveau devis sera demandé auprès de la société LACROIX avec quelques modifications.

Un panneau en plexiglas sera installé sur la salle de la Doulaye. Un nouveau devis sera demandé auprès de la société CHENU.

##### ↓ Eclairage du parc : Le conseil municipal a donné un accord de principe pour l'installation de candélabres dans le parc pour un montant approximatif de 10 267 € HT.

##### ↓ Distribution du bulletin et des lettres d'informations municipales : Le conseil municipal s'est mis d'accord pour une distribution répartie sur 6 secteurs différents entre les conseillers municipaux.

La séance est close à 21h30

Le Maire,  
Pascal PAQUEREAU



Signé électroniquement par : Pascal Paquereau  
Date de signature : 19/01/2021  
Qualité : Maire de Les Pineaux